



TERRORISME
Faut-il craindre
Daech ?

RETRAITE
Beaucoup de
bruit pour rien

FOOTBALL
Profession :
agent de joueurs

N° 634 DU 12 AU 18 SEPTEMBRE 2014

LE JOURNAL

20 DH. 3,5 €

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : ABDELLAH TOURABI

IMMIGRATION

LE DOUBLE DISCOURS

Racisme, affrontements,
meurtres... La régularisation
ne suffit pas. Une politique
d'intégration s'impose.

L'INTEGRATION
AU MAROC
EST
UTOPIQUE





Immigration C'EST MAINTENANT OU JAMAIS

Racisme. Entre les crimes racistes commis par des citoyens marocains et les réponses souvent inadéquates des autorités, le racisme freine toute progression vers le bien-vivre ensemble.

Régularisation. Il y a presque un an, l'État a lancé une campagne exceptionnelle de régularisation. En partie réussie, elle ne clôt pas pour autant le dossier.

Intégration. Si le Maroc souhaite devenir un véritable pays d'accueil, il doit mobiliser l'ensemble de ses forces pour déployer une politique d'immigration pérenne et globale.

La famille de Charles Ndour n'a plus que ses yeux pour pleurer. Jeudi 4 septembre, à Dakar, elle récupérait la dépouille de son fils, sauvagement assassiné le 29 août dans le quartier de Boukhalef, à Tanger. Venu étudier au Maroc, comme bon nombre de Sénégalais, le jeune homme de 26 ans a été égorgé à l'intérieur d'un appartement, devant une dizaine de témoins, avant d'être jeté en bas d'un immeuble. Si le crime n'a pas été revendiqué, les versions vont bon train : alors que certains parlent d'une « purge » ethnique, évoquant même l'idée de gangs armés, payés pour casser

de l'étranger, d'autres y voient le résultat tragique et naturel des affrontements entre Marocains et Subsahariens au cœur de Boukhalef, poudrière délaissée par les autorités locales. Trois suspects ont été arrêtés dans la foulée du meurtre, et un quatrième a été appréhendé, mardi 9 septembre. En parallèle, une vingtaine de Subsahariens, témoins potentiels du drame, ont été arrêtés et expulsés, au grand dam de la société civile et des associations issues de la migration. Parmi les personnes refoulées, des migrants en règle, qui semblent avoir été volontairement omis par Mustapha El Khalfi. Dans ses déclarations, le porte-parole du gouvernement évoque le renvoi de « migrants en situation irrégulière impliqués dans des actes illégaux », provoquant l'ire du



Une campagne de régularisation des migrants sans papiers a été lancée le 1^{er} janvier 2014.

GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants), pour qui l'illégalité est cette fois du côté des agissements de l'Etat.

Pas d'action, pas de réaction

En plus des explications approximatives du gouvernement concernant les expulsions de migrants suite au décès de Charles Ndour, les réactions populaires ont de quoi choquer : à l'annonce du meurtre, autres commentaires racistes ayant inondé les réseaux sociaux, une fausse rumeur selon laquelle la victime aurait été un sans-papiers est colportée, comme pour justifier la barbarie, dessiner les contours d'un incident excusable ou légitimer l'idée que toutes les vies ne se valent pas. Une preuve, s'il en fallait une, qu'au-delà des problématiques liées à l'immigration et à la clandestinité, c'est un mépris racial, ancré et quasi normalisé, qui remonte fatalement à la surface. Si Marcel Amiyeto, secrétaire général de l'ODT-migrants, marche sur des œufs lorsqu'on lui parle de racisme et de discrimination, il avoue malgré tout que le laxisme des autorités locales, couplé au silence des ambassades et des pays d'origine, contribue à encourager la violence.

« Comme toujours, des enquêtes sont ouvertes, pour la forme. Mais on n'a jamais le fin mot de l'histoire », se désole-t-il. Quant aux ambassadeurs et autres représentants du corps diplomatique au Maroc, ils se contentent, selon lui, « d'être dans la continuité des politiques et des méthodes laxistes de nos pays africains ».

Un avis que Oumar Diaou ne se contente pas de partager. Le 31 août, ce militant sénégalais installé à Lyon, après avoir vécu douze ans au Maroc, publie une vidéo de 15 secondes où il déchire sa carte consulaire sénégalaise après avoir prononcé ces mots : « Non au racisme au Maroc, non au silence complice des diplomates africains au Maroc et de l'Etat marocain ». A 31 ans, celui qui a fondé le Collectif des communautés subsahariennes au Maroc et co-écrit *Le guide pratique pour migrants et réfugiés* ne décolère pas. « Les autorités africaines sont des poules mouillées, et les diplomates, en plus d'être mous, n'ont pas les compétences nécessaires. Les pays d'Afrique préfèrent se taire, pour ne pas fâcher le Maroc et maintenir leurs intérêts économiques », s'enflamme-t-il au bout du fil. Intarissable sur les droits bafoués des étrangers et le travail titanique de la société civile au royaume, Ou-

mar Diaou prépare un livre, *Le lynchage des noirs au Maroc*. « Je ne veux pas être accusé de haine. Au contraire, le Maroc est un pays que j'aime, et loin de moi l'idée de faire l'amalgame entre politique marocaine et Marocains. Mais aujourd'hui, le continent a besoin d'un leader, et le Maroc se doit d'être à la hauteur de son standing africain. » Comme lui, bon nombre de militants, marocains et étrangers, sont partagés entre l'espoir suscité par la nouvelle politique migratoire, annoncée il y a près d'un an par Mohammed VI, et la réalité du terrain, rongée par les tensions, les incidents et le manque de vision.

L'Etat, courageux mais pas téméraire

L'assassinat de Charles Ndour sonne comme un retour en arrière. Pourtant, le 1^{er} janvier 2014, l'Etat, ou plutôt Mohammed VI, avait affiché sa volonté d'accueillir les migrants, en reconnaissant d'abord les violences qui leur sont infligées, mais surtout en lançant une campagne exceptionnelle de régularisation, organisée à travers tout le royaume. Une nouvelle politique migratoire en somme, censée être plus « humaniste », aussi surprenante qu'inattendue : si elle est incompréhensible pour l'Union Européenne, elle est jugée courageuse par l'ensemble de la société civile marocaine. C'est qu'à force de jouer au gendarme du Vieux continent, le royaume, en plus d'accumuler les bavures, a dû faire face à l'augmentation du nombre de clandestins bloqués sur son territoire. « Avant l'annonce du roi, les Subsahariens installés au Maroc avaient déjà commencé à s'organiser et à militer pour la mise en place d'une politique de régularisation », explique Hicham Rachidi, secrétaire général du GADEM. Après plusieurs concertations avec le Conseil national des droits de l'homme, celui-ci a fini par soutenir l'idée et la soumettre au roi, qui l'a très vite validée », poursuit-il. Et les résultats semblent probants : depuis le lancement de l'opération, il y a huit mois, 10 000 migrants sur les 16 000, majoritairement subsahariens, qui ont suivi les démarches pour obtenir une carte de séjour, ont été régularisés en un temps record. En juin 2014, les migrants fraîchement régularisés dépassaient à peine la barre des 2000. « Si l'on se base sur les estimations de départ, cela signifie que la moitié des migrants irréguliers subsahariens ont été identifiés par les autori-

tés. C'est plutôt positif pour une première campagne de régularisation », estime Hicham Rachidi.

La course à la régularisation

Sauf que le verre reste à moitié vide : certains migrants en situation irrégulière ont fait le choix de ne rien demander, souvent paniqués à l'idée de se retrouver nez à nez avec un policier. Parmi eux, ceux qui continuent de vivre dans les forêts du nord. « Sans parler des agents, censés accueillir les migrants, qui n'ont pas été formés ou bien encadrés par leurs supérieurs », nuance le sociologue et président du GADEM, Mehdi Alioua. « Même après la mise en place de cette politique migratoire, plusieurs migrants nous rapportent avoir été victimes de racisme ou de pure négligence. » A la méfiance et à la peur, s'ajoutent les conditions de régularisation, jugées draconiennes par plusieurs associations de protection des migrants. Parmi elles, l'ODT-migrants et le GADEM, qui ont créé le collectif « Papiers pour tous », qui ap-

CERTAINS MIGRANTS N'OSENT PAS ALLER DANS LES BUREAUX DE RÉGULARISATION, DE PEUR DE TOMBER NEZ À NEZ AVEC UN POLICIER

pelle à la régularisation massive de toutes les personnes en situation irrégulière qui le demandent, comme peuvent le faire l'Espagne ou les Etats-Unis. Si l'Etat marocain n'a pas repris l'idée à son compte, « les critères ont été assouplis, tempère Hicham Rachidi. C'est le cas lors des commissions de recours, où les agents commencent à prendre en compte les témoignages de vie des migrants, ou encore les attestations délivrées par les associations ». La souplesse a surtout servi les femmes : sur les 10 000 personnes régularisées, elles sont 5300 à avoir obtenu leurs papiers, alors que certaines d'entre elles n'étaient sur le territoire que depuis six mois. « Tous les leaders communautaires (présidents associatifs, militants, etc.) ont également été régularisés », ajoute Rachidi.

Pour les autres, il faudra repasser, ou se cacher. Car si cette campagne de régularisation prend parfois des airs de course aux chiffres que le Maroc veut gagner à tout prix, plusieurs milliers de migrants resteront à la marge en décembre 2014. Les associations craignent que l'Etat ne passe alors à une phase d'expulsion sévère de tous les autres migrants présents sur le territoire. Selon Hicham Rachidi, la loi 02-03, déjà très sévère, pourrait même être amendée pour faciliter des expulsions nombreuses, en attendant sa réforme plus globale. Toujours dans l'anticipation, la société civile se prépare déjà à jouer des coudes pour la stricte application de la loi, à défaut d'avoir plus de moyens de défense pour les migrants irréguliers.

TANGER CITY CENTER

Des appartements de prestige pour vivre le meilleur de la Méditerranée

BUREAU DE VENTE

DE LUNDI À VENDREDI
9H - 13H ET 15H - 19H
SAMEDI
10H - 18H

Découvrez une offre résidentielle de qualité à Tanger, des appartements haut standing aux superficies et orientations diverses. Profitez du premier Mall de la ville avec le premier cinéma Megarama, 2 hôtels 4 et 5 étoiles et un business center.

BUREAU DE VENTE : PLACE DU MACHREB ARABE, ROND-POINT DE LA GARE FERROVIAIRE

+212 539 30 11 11
www.tangercitycenter.com



La campagne de régularisation des migrants sans papiers a été lancée le 1^{er} janvier 2014.

➔ GADEM (Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants), pour qui l'illégalité est cette fois du côté des agissements de l'Etat.

Pas d'action, pas de réaction

En plus des explications approximatives du gouvernement concernant les expulsions de migrants suite au décès de Charles Ndour, les réactions populaires ont de quoi choquer : à l'annonce du meurtre, outres les commentaires racistes ayant inondé les réseaux sociaux, une fausse rumeur selon laquelle la victime aurait été un sans-papier est colportée, comme pour justifier la barbarie, dessiner les contours d'un incident excusable ou légitimer l'idée que toutes les vies ne se valent pas. Une preuve, s'il en fallait une, qu'au-delà des problématiques liées à l'immigration et à la clandestinité, c'est un mépris racial, ancré et quasi normalisé, qui remonte fatalement à la surface. Si Marcel Amiyeto, secrétaire général de l'ODT-migrants, marche sur des œufs lorsqu'on lui parle de racisme et de discrimination, il avoue malgré tout que le laxisme des autorités locales, couplé au silence des ambassades et des pays d'origine, contribue à encourager la violence.

« Comme toujours, des enquêtes sont ouvertes, pour la forme. Mais on n'a jamais la fin mot de l'histoire », se désole-t-il. Quant aux ambassadeurs et autres représentants du corps diplomatique au Maroc, ils se contentent, selon lui, « d'être dans la continuité des politiques et des méthodes laxistes de nos pays africains ».

Un avis que Oumar Diaou ne se contente pas de partager. Le 31 août, ce militant sénégalais installé à Lyon, après avoir vécu douze ans au Maroc, publie un vidéo de 15 secondes où il déchire sa carte consulaire sénégalaise après avoir prononcé ces mots : « Non au racisme au Maroc, non au silence complice des diplomates africains au Maroc et de l'Etat marocain ». A 31 ans, celui qui a fondé le Collectif des communautés subsahariennes au Maroc et co-écrit *Le guide pratique pour migrants et réfugiés* ne décolère pas. « Les autorités africaines sont des poules mouillées, et les diplomates, en plus d'être mous, n'ont pas les compétences nécessaires. Les pays d'Afrique préfèrent se taire, pour ne pas fâcher le Maroc et maintenir leurs intérêts économiques », s'enflamme-t-il au bout du fil. Intarissable sur les droits bafoués des étrangers et le travail titanesque de la société civile au royaume, Ou-

mar Diaou prépare un livre, *Le lynchage des noirs au Maroc*. « Je ne veux pas être accusé de haine. Au contraire, le Maroc est un pays que j'aime, et loin de moi l'idée de faire l'amalgame entre politique marocaine et Marocains. Mais aujourd'hui, le continent a besoin d'un leader, et le Maroc se doit d'être à la hauteur de son standing africain. » Comme lui, bon nombre de militants, marocains et étrangers, sont partagés entre l'espoir suscité par la nouvelle politique migratoire, annoncée il y a près d'un an par Mohammed VI, et la réalité du terrain, rongée par les tensions, les incidents et le manque de vision.

L'Etat, courageux mais pas téméraire

L'assassinat de Charles Ndour sonne comme un retour en arrière. Pourtant, le 1^{er} janvier 2014, l'Etat, ou plutôt Mohammed VI, avait affiché sa volonté d'accueillir les migrants, en reconnaissant d'abord les violences qui leur sont infligées, mais surtout en lançant une campagne exceptionnelle de régularisation, organisée à travers tout le royaume. Une nouvelle politique migratoire en somme, censée être plus « humaniste », aussi surprenante qu'inattendue : si elle est incompréhensible pour l'Union Européenne, elle est jugée courageuse par l'ensemble de la société civile marocaine. C'est qu'à force de jouer au gendarme du Vieux continent, le royaume, en plus d'accumuler les bavures, a dû faire face à l'augmentation du nombre de clandestins bloqués sur son territoire. « Avant l'annonce du roi, les Subsahariens installés au Maroc avaient déjà commencé à s'organiser et à militer pour la mise en place d'une politique de régularisation, explique Hicham Rachidi, secrétaire général du GADEM. Après plusieurs concertations avec le Conseil national des droits de l'homme, celui-ci a fini par soutenir l'idée et la soumettre au roi, qui l'a très vite validée », poursuit-il. Et les résultats semblent probants : depuis le lancement de l'opération, il y a huit mois, 10 000 migrants sur les 16 000, majoritairement subsahariens, qui ont suivi les démarches pour obtenir une carte de séjour, ont été régularisés en un temps record. En juin 2014, les migrants fraîchement régularisés dépassaient à peine la barre des 2000. « Si l'on se base sur les estimations de départ, cela signifie que la moitié des migrants irréguliers subsahariens ont été identifiés par les autori-

tés. C'est plutôt positif pour une première campagne de régularisation », estime Hicham Rachidi.

La course à la régularisation

Sauf que le verre reste à moitié vide : certains migrants en situation irrégulière ont fait le choix de ne rien demander, souvent paniqués à l'idée de se retrouver nez à nez avec un policier. Parmi eux, ceux qui continuent de vivre dans les forêts du nord. « Sans parler des agents, censés accueillir les migrants, qui n'ont pas été formés ou bien encadrés par leurs supérieurs », nuance le sociologue et président du GADEM, Mehdi Alioua. « Même après la mise en place de cette politique migratoire, plusieurs migrants nous rapportent avoir été victimes de racisme ou de pure négligence. » A la méfiance et à la peur, s'ajoutent les conditions de régularisation, jugées draconiennes par plusieurs associations de protection des migrants. Parmi elles, l'ODT-migrants et le GADEM, qui ont créé le collectif « Papiers pour tous », qui ap-

CERTAINS MIGRANTS N'OSENT PAS ALLER DANS LES BUREAUX DE RÉGULARISATION, DE PEUR DE TOMBER NEZ À NEZ AVEC UN POLICIER

pelle à la régularisation massive de toutes les personnes en situation irrégulière qui le demandent, comme peuvent le faire l'Espagne ou les Etats-Unis. Si l'Etat marocain n'a pas repris l'idée à son compte, « les critères ont été assouplis, tempère Hicham Rachidi. C'est le cas lors des commissions de recours, où les agents commencent à prendre en compte les témoignages de vie des migrants, ou encore les attestations délivrées par les associations ». La souplesse a surtout servi les femmes : sur les 10 000 personnes régularisées, elles sont 5300 à avoir obtenu leurs papiers, alors que certaines d'entre elles n'étaient sur le territoire que depuis six mois. « Tous les leaders communautaires (présidents associatifs, militants, etc.) ont également été régularisés », ajoute Rachidi.

Pour les autres, il faudra repasser, ou se cacher. Car si cette campagne de régularisation prend parfois des airs de course aux chiffres que le Maroc veut gagner à tout prix, plusieurs milliers de migrants resteront à la marge en décembre 2014. Les associations craignent que l'État ne passe alors à une phase d'expulsion sévère de tous les autres migrants présents sur le territoire. Selon Hicham Rachidi, la loi 02-03, déjà très sévère, pourrait même être amendée pour faciliter des expulsions nombreuses, en attendant sa réforme plus globale. Toujours dans l'anticipation, la société civile se prépare déjà à jouer des coudes pour la stricte application de la loi, à défaut d'avoir plus de moyens de défense pour les migrants irréguliers. →



TANGER CITY CENTER

Des appartements de prestige pour vivre le meilleur de la Méditerranée

BUREAU DE VENTE

DE LUNDI À VENDREDI
9H - 13H ET 15H - 19H

SAMEDI
10H - 18H

BUREAU DE VENTE : PLACE DU MACHREB ARABE, ROND POINT DE LA GARE FERROVIAIRE

UN PROJET **INVERAVANTE**



TANGER City MALL

TANGER City RÉSIDENCES

TANGER City BUSINESS

TANGER City HÔTEL



Découvrez une offre résidentielle de qualité à Tanger, des appartements haut standing aux superficies et orientations diverses. Profitez du premier Mall de la ville avec le premier cinéma Megarama. 2 hôtels 4 et 5 étoiles et un business center.

+212 539 30 11 11
www.tangercitycenter.com

TANGER CITY CENTER

DOSSIER

C'EST MAINTENANT OU JAMAIS



De plus en plus de migrants s'insèrent dans la vie active, échappant à la précarité des camps de fortune.



© PHOTOS DR

En attendant l'expulsion

De prime abord, la campagne de régularisation semble tenir ses promesses d'humanité : dans les grandes villes, les rafles, descentes et arrestations massives ont sensiblement diminué. Mais ce n'est pas le cas des « déplacements forcés », qui ont l'air d'avoir tout bonnement changé de destination. « Oui, les migrants irréguliers ne sont plus refoulés à la frontière de l'Algérie. Aujourd'hui, ils sont emmenés de force à Kénitra, Rabat, Casablanca ou Marrakech. Souvent, ce sont ceux installés à Tanger, Nador et Oujda dont les autorités veulent se débarrasser, afin d'éviter les afflux massifs aux frontières de Sebta et Melilla », détaille Hicham Rachidi. Et dans la majorité des cas, à en croire l'ONG Human Rights Watch, les Forces auxiliaires ont systématiquement violé les migrants et détruit leurs effets personnels, pour les abandonner blessés aux abords de l'axe Casablanca-Rabat. « Si on veut rester positif, on peut se dire que c'est la zone où les associations d'aide aux migrants sont les plus nombreuses », ironise avec dépit Rachidi. Si la volonté royale est là, la mise en pra-

tique ne suit pas. En d'autres termes, l'Etat n'a pas accompagné sa politique de régularisation d'un arsenal législatif (lois, campagnes de sensibilisation, etc.) à même de faciliter l'accueil et l'intégration des migrants au sein de la société. Il oscille alors entre double discours et contradictions. D'un côté, il y a Mohammed VI, qui a ouvertement annoncé sa volonté de faire du Maroc une terre d'accueil tournée vers l'Afrique et prête à cesser les nombreuses violations commises à l'endroit des migrants. De l'autre, le gouvernement Benkirane, qui semble totalement se désintéresser de la politique migratoire marocaine. En février dernier, par exemple, Mustapha El Khalfi a fustigé le rapport de HRW, niant catégoriquement les mauvais traitements infligés aux migrants subsahariens. « Lorsqu'un chef de gouvernement ou ses ministres n'estiment pas nécessaire de

LES PROPOSITIONS DE LOI PÉNALISANT LE RACISME SONT TOUJOURS BLOQUÉES

condamner des actes de barbarie comme le meurtre de Charles Ndour, c'est comme s'ils légitimaient, par leur silence, la violence à l'égard des Subsahariens », tonne un militant congolais. « C'est un dossier géré par le roi et ses proches, estime pour sa part Hicham Rachidi. Je pense que Abdelilah Benkirane et son gouvernement, en plus de ne pas tenir les manettes, n'ont pas été invités à s'en mêler. En plus, les ministères de l'Intérieur et des Affaires étrangères font aussi partie des domaines réservés au souverain », poursuit-il. A chacun son terrain, donc. Sauf que rien n'empêche Benkirane de notifier les deux propositions de loi pour condamner le racisme, respectivement émises par le PAM et l'Istiqlal, toujours bloquées – depuis un an et demi pour la première et quelques mois pour la seconde – au secrétariat général du gouvernement. « Le sommet de l'Etat et quelques institutions ont pris une direction claire, mais derrière, dans les administrations, les ministères, les partis, ça ne suit pas, tonne Kenza El Ghali, parlementaire istiqalienne et spécialiste des questions migratoires. Le décès de Charles Ndour est d'ailleurs une preuve de plus qu'en aval, sur le plan local, les administrations et les autorités conservent leurs vieux réflexes et se dédouanent de la question de l'accueil des immigrés ». « On ne demande pas au gouvernement d'être altruiste, mais de faire de la realpolitik, affirme Hicham Rachidi. Quand un roi a autant d'intérêts économiques et politiques en Afrique, c'est assez dommageable que son gouvernement ne fasse rien pour sanctionner les actes racistes envers les ressortissants subsahariens. »

L'épouvantail de l'immigration

Au-delà des enjeux politiques et sécuritaires, la nouvelle politique migratoire annoncée par Mohammed VI a fortement impacté l'opinion publique. Comme de coutume, les directives royales se transforment en éléments de langage, repris à l'usure jusqu'à les vider de leur sens. La reconnaissance officielle du Maroc en tant que terre d'accueil est sur toutes les lèvres, et la décision de régulariser les migrants fait toutes les manchettes. Certains leaders d'opinion, éditorialistes ou élus politiques, n'hésitent d'ailleurs pas à surfer sur les peurs collectives et à agiter le spectre du « péril noir ». Comme si, du jour au lendemain, le pays devait faire face à un afflux massif d'immigrés subsahariens. Et même si le flux migratoire

DOSSIER

C'EST MAINTENANT OU JAMAIS

Sud-Sud continue à augmenter, cela ne signifie pas pour autant que tous les Subsahariens résidant au Maroc souhaitent y faire leur vie. Selon une étude du Conseil consultatif des Marocains à l'étranger (CCME : « Subsahariens : le mythe du transit », 2013), la moitié des migrants issus d'Afrique Noire et installés au royaume aspirent à retourner dans leur pays d'origine après quelques années passées à l'étranger. Aussi, faute d'estimations chiffrées quant à l'évolution de cette immigration au Maroc, un coup d'œil aux rares données sociodémographiques concernant les migrants suffit pour avoir un aperçu de la réalité : « l'invasion subsaharienne » est un mythe. En 2013, seuls 20 000 Subsahariens vivent en toute légalité au royaume. Le nombre de migrants irréguliers, quant à lui, oscille entre 25 et 40 000. « Une goutte d'eau comparée aux 36 millions de Marocains », relativise Mohamed Khachani, secrétaire général de l'Association marocaine d'études et de recherches sur les migrations (AMERM).



Mobilisation.

LES MIGRANTS S'ORGANISENT

Il y a quelques années encore, les migrants subsahariens s'en remettaient aux ONG internationales et locales pour porter leur combat. Depuis, la donne a changé. Les sigles se multiplient : l'ALECMA (Association lumière sur l'émigration clandestine), le CCSM (Collectif des communautés subsahariennes au Maroc) ou encore le CSSM (Conseil des migrants subsahariens au Maroc) sont autant de structures autonomes, représentatives de la communauté noire africaine au Maroc. En 2012, année d'éclosion de divers mouvements de ce type, le syndicat marocain Organisation démocratique du travail (ODT) a même accepté en son sein une section « Travailleurs immigrés ». Ces groupes transcendent les appartenances nationales et offrent une réactivité importante aux arrestations ou aux émeutes racistes. Ils n'hésitent pas à

organiser des manifestations et des grèves de la faim. De plus en plus aguerris, leurs adhérents sont même devenus des interlocuteurs des autorités, du CNDH ou encore des ONG internationales et humanitaires. En mars 2014, ils participent à la campagne « Masmiytich Azzi ». Et cet été, ils ont accompagné la naissance de « Visas sans frontières », un regroupement de Subsahariens de Boukhalef, à Tanger. A ceux qui arguent que ces groupes sont trop gourmands et exigent des droits auxquels les citoyens marocains eux-mêmes n'ont pas accès, le chercheur marocain spécialiste des migrations Mohamed Charef répond : « *Beaucoup de questions qui se posent pour les migrants, concernant le logement, les droits humains, l'accès à la santé ou la sécurité, se posent aussi pour les Marocains qui devraient plutôt se réjouir de les voir sur la table* ». ■